

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-DIZANT-DU-GUADEPARTEMENT
CHARENTE MARITIME**N° d'ordre : DEL2024JANV14**

Séance 15 janvier 2024

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
11	9	9

L'an deux mil vingt-quatre et le quinze janvier, à 19 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAZZOCCHI Jean-François, Maire.

PRESENTS : Monsieur MAZZOCCHI Jean-François, Maire
Mesdames : HEBERT Christine, KISCHEL Mélissa, NIORT Béatrice, SACADURA Carla et VALADON Tiphanie,
Messieurs GODET Philippe, LANGÉ Cyrille et MORANDIERE Julien.

Votes

Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

8 janvier 2024

EXCUSES :**POUVOIRS** :

ABSENTS : Madame BOUET Maude,
Monsieur PEYRAUD Romain

A été nommée secrétaire : Madame SACADURA Carla

Objet de la délibération : Désignation de délégués en remplacement de conseillers municipaux partis

Monsieur le Maire expose que l'organisme du service public d'eau potable, EAU17, demande la désignation d'un nouveau délégué pour remplacer M. COULON Dominique.

Par ailleurs, il est également nécessaire de procéder à la désignation de délégués en remplacement de deux conseillers municipaux démissionnaires en 2022 :

- M. PICHON Thierry comme délégué au SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification)

- M. MEUNIER Lionel, comme délégué à SOLURIS (Syndicat informatique)

M. COULON Dominique faisait aussi partie du bureau des membres de l'AFR (Association Foncière de Remembrement) en tant que propriétaire de parcelles incluses dans le périmètre de remembrement de l'AFR.

Pour l'AFR, monsieur le maire propose de demander à l'épouse ou aux enfants du défunt de prendre cette fonction. Ensuite le conseil municipal devra délibérer pour la désignation définitive.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DÉSIGNE Monsieur GODET Dominique comme délégué à EAU17

DÉSIGNE Monsieur MORANDIERE Julien comme délégué au SDEER

DÉSIGNE Madame VALADON Tiphanie comme déléguée à SOLURIS

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à ces délégations.

Fait et délibéré le 15 janvier 2024,

Le registre dûment signé, pour copie conforme.

LE MAIRE,

Jean-François MAZZOCCHI

